

SÉANCE EXTRAORDINAIRE  
10 DÉCEMBRE 2024

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-JOSEPH-DU-LAC TENUE LE 10 DÉCEMBRE 2024 À 20H SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR BENOIT PROULX, MAIRE. LA SÉANCE DÉBUTE À VINGT HEURES.

**À LAQUELLE ÉTAIENT PRÉSENTS**

Monsieur Régent Aubertin, conseiller  
Madame Marie-Josée Archetto, conseillère  
Monsieur Karl Trudel, conseiller  
Monsieur Alexandre Dussault, conseiller  
Monsieur Michel Thorn, conseiller  
Madame Rachel Champagne, conseillère

**ÉTAIT ÉGALEMENT PRÉSENT**

Stéphane Giguère, directeur général

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

1.1 **Résolution numéro 436-12-2024**  
**OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 10 DÉCEMBRE 2024**

**IL EST PROPOSÉ PAR madame Rachel Champagne**  
**ET UNANIMEMENT RÉSOLU** que monsieur le maire, monsieur Benoit Proulx, déclare la séance ouverte.

1.2 **Résolution numéro 437-12-2024**  
**VÉRIFICATION DES AVIS DE CONVOCATION**

**IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Régent Aubertin**  
**ET UNANIMEMENT RÉSOLU** que les membres du conseil municipal reconnaissent avoir reçu l'avis de convocation de la présente séance conformément à la Loi. Le directeur général dépose le certificat de transmission des documents.

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

2.1 **Résolution numéro 438-12-2024**  
**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 10 DÉCEMBRE 2024**

**IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Michel Thorn**  
**ET UNANIMEMENT RÉSOLU** d'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 10 décembre 2024.

**ADMINISTRATION**

3.1 **Résolution numéro 439-12-2024**  
**PRÉSENTATION ET ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'EXERCICE FINANCIER 2025**

**MESSAGE DU MAIRE BENOIT PROULX**

---

Chères Joséphoises et Joséphois,

Je vous présente les **prévisions budgétaires** pour l'année 2025 et le **Programme triennal d'immobilisations 2025, 2026 et 2027.**

Le budget de fonctionnement de la municipalité en 2025 totalise 12,5 M \$.

C'est avec optimisme et engagement envers notre communauté que je m'adresse à vous aujourd'hui pour discuter des récents ajustements apportés au compte de taxes municipales.

Encore en 2025, la municipalité a dû faire face à des indexations importantes en lien avec certains contrats de services; tel que les assurances, le déneigement, l'entretien des plates-bandes et des massifs.

Je tiens à remercier tous les membres de mon conseil municipal, de leur implication dans les comités municipaux en tant que président(e) et vice-président(e), pour leur contribution et leurs efforts dans le but de pouvoir présenter un budget responsable.

Cela dit, nous annonçons une faible augmentation du compte de taxes. En effet, pour une résidence unifamiliale basée sur l'évaluation moyenne (453 785 \$) qui est desservie par les services d'aqueduc et d'égouts, le compte de taxe se verra augmenter de 80 \$.

### **Changements climatiques :**

L'adoption du budget 2025 par le conseil municipal marque un tournant important dans la gestion des enjeux environnementaux de la municipalité. À la suite des événements météorologiques extrêmes survenus cet été, et face à la probabilité croissante de tels phénomènes dans les années à venir, le conseil municipal a décidé d'accroître son engagement envers la préservation de l'environnement. En ce sens, la mise en service de la digue pour la protection contre les inondations, réalisée en 2022, a été un premier pas significatif dans l'adaptation aux changements climatiques. Ce projet a non seulement contribué à assurer la sécurité des citoyens, mais il s'inscrit également dans une vision plus large visant à renforcer la résilience de la communauté face aux enjeux environnementaux à venir. Le budget 2025 prévoit ainsi des investissements supplémentaires dans des initiatives visant à anticiper et à répondre aux impacts des changements climatiques, par l'entremise du programme triennal d'investissement (PTI) 2025, 2026 et 2027, qui comportera des investissements importants. Notamment, par la réalisation d'études et de travaux qui contribueront à diminuer l'impact des changements climatiques et de gaz à effet de serre (GES).

Dans le présent contexte et dans un objectif de planifier une partie des investissements qui seront requis, le conseil municipal va créer un fonds dédié aux changements climatiques. À cet effet, la municipalité prélèvera une somme de 30 \$ sur chaque compte de taxes, visant le paiement d'une partie des dépenses relatives à la réalisation du plan d'action. De plus, le fonds sera constitué d'une appropriation supplémentaire de 105 000 \$ provenant du surplus libre.

Par ailleurs, en 2025, la Municipalité de Saint-Joseph-du-Lac, en collaboration avec un consultant mandaté par la MRC de Deux-Montagnes, amorcera la rédaction d'un Plan climat donc l'objectif est de présenter les risques et les possibilités liés à la lutte contre les changements climatiques, d'identifier les projets prioritaires pour réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES), tout en s'adaptant à la transition climatique.

### **Programme triennal d'immobilisations :**

Le conseil municipal propose un Programme triennal d'immobilisations (PTI) 2025, 2026 et 2027, regroupant les investissements prévus par la municipalité de Saint-Joseph-du-Lac sur son territoire au cours de trois prochaines années ainsi que les investissements qui y sont rattachés. En 2025, les investissements d'immobilisation totaliseront plus de 7,8 M \$.

### **Hygiène du Milieu :**

En matière d'hygiène du milieu, la municipalité poursuivra et complètera la réalisation du projet important du réservoir d'eau potable.

Tel qu'annoncé l'an dernier, rappelons que ce projet majeur, représentant un coût total de 6 686 200 \$, sera financé par le solde du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) (2019-2023), par le Programme d'infrastructures municipales d'eau (PRIMEAU), ainsi qu'un règlement d'emprunt de 590 531 \$, qui sera assumé par les bénéficiaires du service d'aqueduc de la municipalité de Saint-Joseph-du-Lac. Aussi, des investissements seront consentis afin de réaliser le programme relatif à la gestion des actifs en eau ainsi que la mise à niveau du poste de pompage d'égout sanitaire Perrier. Ces initiatives renforcent notre engagement continu envers la qualité de notre approvisionnement en eau potable et la gestion des eaux usées.

### **Transport :**

Par ailleurs, des investissements de 2,8 M \$, dont au moins 50 % des dépenses seront financés par le programme d'Aide à la voirie locale, sont prévus sur deux ans en relation avec des travaux de réfection de la chaussée. Notamment, il est prévu en 2026 et 2027, de procéder à des travaux de pavage sur les chemins suivants : Rue Binette et la Montée Saint-Joseph. Également, nous nous engageons à la réfection complète de certains ponceaux en 2025, ce qui représente un investissement de 575 000 \$, qui sera financé par la TECQ 2024-2028. Dans le but d'optimiser l'amélioration du réseau pluvial, la municipalité prévoit un investissement de 3 M \$, d'ici les trois prochaines années.

### **Urbanisme :**

En 2026, la municipalité prévoit se doter d'un plan de mobilité active, visant à favoriser les déplacements à pied ou à vélo de nos citoyennes et citoyens. Le coût relatif à la réalisation du plan est estimé à 23 000 \$.

### **Protection du patrimoine Joséphois :**

L'église de Saint-Joseph-du-Lac présente des caractéristiques architecturales notables et constitue un véritable joyau du patrimoine bâti localement. Cela dit, dans la mesure où l'immeuble fait l'objet d'une requalification, le conseil municipal est favorable d'acquérir l'église à très court terme pour la somme symbolique de 1 \$, et de consentir à des investissements financiers visant à assurer la sauvegarde et l'intégrité du cadre bâti de l'église.

Dans le but d'œuvrer à des travaux de maintenance d'actifs afin de préserver l'intégrité du bâtiment, le conseil municipal planifie un premier investissement financier de 400 000 \$, dont 50% seront financés par le programme d'Aide financière visant la requalification des lieux de culte excédentaires patrimoniaux, dans les deux prochaines années.

Cette initiative constitue un premier geste vers une démarche de requalification, et de préservation de notre patrimoine.

### **Loisirs, Culture et Tourisme :**

Dans le domaine des loisirs, les investissements seront modérés. L'année 2025 sera marquée par la réfection de la pergola au parc Jacques-Paquin dont les coûts sont estimés à environ 20 000 \$.

Pour optimiser le confort de nos jeunes sportifs, nous prévoyons un agrandissement de l'abri des joueurs du terrain de baseball, ce qui constitue une participation financière de la municipalité d'environ 7 500 \$.

Par ailleurs, en 2026, le conseil municipal mise sur la planification d'un investissement stratégique à l'égard de l'aménagement de sentiers pédestres au parc nature 640 (le boisé longeant l'autoroute 640), pour un montant d'environ 100 000 \$.

Nous continuerons à travailler avec dévouement pour faire de Saint-Joseph-du-Lac un endroit où il fait bon vivre, grandir et s'épanouir.

Merci de votre confiance continue,

Benoit Proulx, maire de Saint-Joseph-du-Lac

### **FAITS SAILLANTS – TAXATION 2025**

- Budget de fonctionnement 2025 de 12,5 M\$.
- Valeur moyenne d'une résidence en 2025 est de 453 785 \$.
- Indexation du taux de la taxe foncière pour les catégories résidentielles, résidentielle 6 logements, agricole et le forestier de 2%.
- Indexation du taux de la taxe pour la catégorie commerciale et industrielle de 2,5%
- Augmentation du taux de la taxe foncière pour les terrains vacants desservis de 36%.

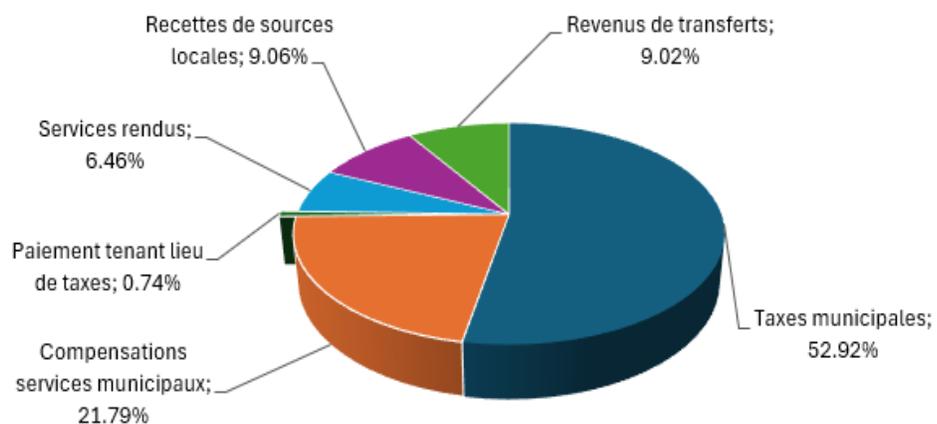
### **PROFIL FINANCIER**

	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>Variation (%)</b>
<b>Population</b>	7 338	7 276	-0,85 %
<b>Nombre total d'unités d'évaluation</b>	3 283	3 289	0,18 %
<b>Budget</b>	11 599 409 \$	12 535 244 \$	8,1 %
<b>Valeurs imposables</b>	1 309 840 800 \$	1 330 027 600 \$	1,54 %
<b>Valeur moyenne d'une unité d'habitation</b>	454 148 \$	453 785 \$	- 0,08 %
<b>Dettes nettes selon les états financiers 2023</b>	16 188 480 \$		

### LE BUDGET 2025 EN CHIFFRE

SOMMAIRE	2024	2025	Variation
	<b>REVENUS</b>		
Taxes municipales	6 235 765 \$	6 635 211 \$	6,41 %
Compensations services municipaux	2 664 126 \$	2 731 993 \$	2,55 %
Paiement tenant lieu de taxes	121 789 \$	93 361 \$	-23,34 %
Services rendus	728 080 \$	810 442 \$	11,31 %
Recettes de sources locales	643 992 \$	1 135 435 \$	76,31 %
Revenus de transferts	1 205 657 \$	1 130 902 \$	-6,20 %
<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b>11 599 409 \$</b>	<b>12 537 344 \$</b>	<b>8,09 %</b>

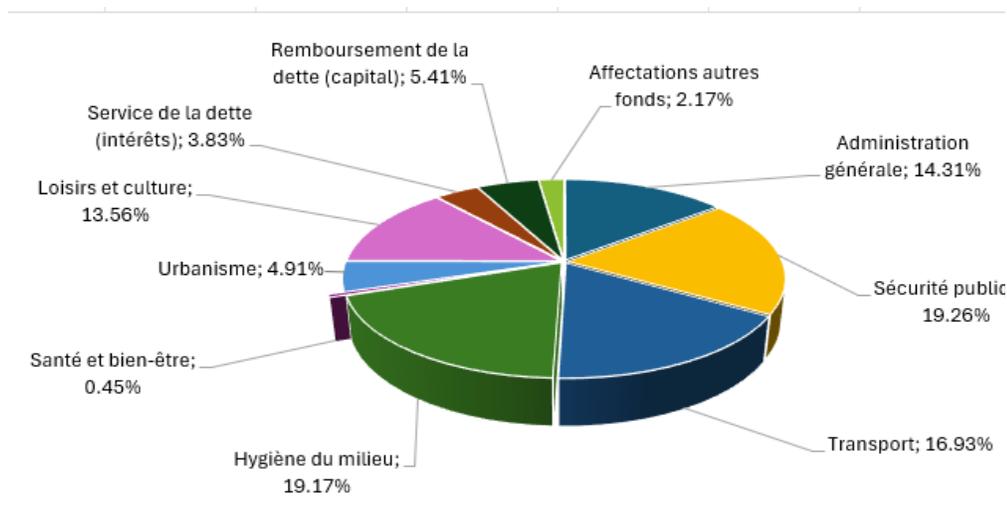
### VENTILATION DES REVENUS 2025



## RÉPARTITION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

	2024	2025	Variation
	<b>CHARGES</b>		
Administration générale	1 551 313 \$	1 793 563 \$	15,62%
Sécurité publique	2 311 266 \$	2 414 678 \$	4,47%
Transport	1 863 838 \$	2 122 948 \$	13,90%
Hygiène du milieu	2 478 531 \$	2 403 301 \$	-3,04%
Santé et bien-être	50 551 \$	56 660 \$	12,08%
Urbanisme	588 619 \$	615 889 \$	4,63%
Loisirs et culture	1 533 194 \$	1 699 852 \$	10,87%
Service de la dette (intérêts)	477 386 \$	480 087 \$	0,57%
Remboursement de la dette (capital)	595 098 \$	678 739 \$	14,05%
Affectations autres fonds	149 613 \$	271 627 \$	81,55%
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>11 599 409\$</b>	<b>12 537 344 \$</b>	<b>8,09 %</b>

## VENTILATION DES DÉPENSES 2025



**EN CONSÉQUENCE,**  
**IL EST PROPOSÉ PAR madame Marie-Josée Archetto**  
**ET UNANIMEMENT RÉSOLU** d'adopter les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2025 tel que présenté. Les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2025 est joint au procès-verbal pour en faire partie intégrante.

5.2 **Résolution numéro 440-12-2024**  
**PRÉSENTATION ET ADOPTION DU PROGRAMME DES DÉPENSES EN**  
**IMMOBILISATIONS POUR LES ANNÉES 2025-2026-2027**

**Programme triennal d'immobilisations (PTI)**  
**2025-2026-2027**

**MESSAGE DU MAIRE BENOIT PROULX**

---

En décembre de chaque année, le conseil municipal doit adopter le programme des immobilisations de la municipalité pour les trois prochaines années financières (en vertu de l'article 953.1 du Code municipal du Québec).

Divisé en phases annuelles, ce programme doit détailler l'objet, le montant et le mode de financement des dépenses en immobilisations que prévoit effectuer la municipalité, pour la période qui lui est coïncidente, dont la période de financement excède 12 mois.

Le 10 décembre 2024, le conseil municipal propose le Programme triennal d'immobilisations (PTI) 2025-2026-2027, regroupant les investissements prévus par la municipalité de Saint-Joseph-du-Lac sur son territoire au cours des trois prochaines années pour :

- entretenir les infrastructures existantes (rues, réseaux d'aqueduc et d'égout, bâtiments, équipements, etc.);
- améliorer la qualité de vie par un meilleur aménagement urbain;
- favoriser le développement économique, culturel, sportif, communautaire et social.

L'objectif primaire d'un PTI est de brosser le portrait des projets à réaliser et de les planifier dans le temps, en fonction des besoins de la communauté et de la capacité de payer des contribuables.

## ANNÉE 2025

	PROJET D'IMMOBILISATION	DESCRIPTION	COÛT	FINANCEMENT
<b>ADMINISTRATION</b>				
1	Église	Travaux maintien d'actifs	200 000 \$	Règlement d'emprunt
<b>TRANSPORT</b>				
2	Reconstruction de 2 ponceaux	Rue Caron et Claudia	496 402 \$	TECQ 2024-2028
3	Pompe 6 pouces		82 940 \$	Fonds de roulement
4	Ford F550 Dumper		115 486 \$	Budget des opérations
5	Études complémentaires	Drainage pluvial	83 990 \$	Excédent non affecté – Changements climatiques
6	Acquisition d'un tracteur pour déneigement des aires de services	Municipalisation	125 985 \$	Budget des opérations
7	Travaux drainage pluvial	Rue Valérie Paquin	37 500 \$	Excédent non affecté – Changements climatiques
8	Travaux drainage	Fossé arrière rue Giguère	30 000 \$	Excédent non affecté – Changements climatiques
9	Nettoyage fossés et canalisations	Rue Vicky, Caron, etc...	40 000 \$	Excédent non affecté – Changements climatiques
<b>HYGIÈNE DU MILIEU</b>				
10	Écocentre	Rénovation de la toiture	13 000 \$	Excédent de fonctionnement non affecté
11	Réservoir d'eau potable	Travaux sur deux ans (année 2 de 2) Entente avec Pointe-Calumet	6 401 730 \$	Solde de la TECQ (2019-2024), PRIMEAU et règlement d'emprunt (536 274 \$ Portion St-Joseph)
12	Réhabilitation des boîtiers électriques	Puits d'eau potable	41 995 \$	TECQ 2024-2028
13	Programme de gestion des actifs	Eau potable	26 247 \$	TECQ 2024-2028
14	Programme de détection	Branchements croisés	130 184 \$	TECQ 2024-2028
<b>URBANISME</b>				
15	Bonification aide financière pour la rénovation	Bâtiments résidentiels d'intérêt patrimonial	30 000 \$	Excédent affecté - Patrimoine
<b>LOISIRS, CULTURE ET TOURISME</b>				
16	Agrandissement des abris des joueurs	Baseball	7 500 \$	Budget des opérations
17	Réfection de la pergola	Parc Jacques-Paquin	20 000 \$	Fonds Vitalité
<b>TOTAL</b>			<b>7 882 959 \$</b>	

## ANNÉE 2026

	PROJET D'IMMOBILISATION	DESCRIPTION	COÛT	FINANCEMENT
<b>TRANSPORT</b>				
1	Achat Ford Escape PHEV		27 000 \$	Fonds de roulement
2	Achat d'une pelle JD 60P, 2 godets et un fardier		150 000 \$	Fonds de roulement
3	Reconstruction de ponceaux critiques		573 975 \$	TECQ 2024-2028
4	Réfection complète de la rue Binette	Rue Binette	496 152 \$	Règlement d'emprunt (70% volet Redressement PAVL)
5	Amélioration du réseau pluvial		2 000 000 \$	Règlement d'emprunt (Projet anticipé)
6	Travaux de remplacement de ponceaux	Chemin d'Oka et L'Écuyer	90 000 \$	TECQ 2024-2028
<b>HYGIÈNE DU MILIEU</b>				
7	Ajout d'une génératrice	Poste Maxime	75 000 \$	Fonds de roulement
8	Mise à niveau	Station Perrier	157 481 \$	TECQ 2024-2028
9	Restauration de la bande riveraine	Cours d'eau Dumoulin-Varin	100 000 \$	Excédent de fonctionnement non affecté (70% volet 2 MELCCFP)
<b>LOISIRS ET CULTURE</b>				
10	Aménagement Boisé nature 640	Aut.640	100 000 \$	Règlement d'emprunt (Subvention admissible PARIFSPA, 200K)
11	Ajout table de ping pong	Parc Dumoulin	10 000 \$	Budget des opérations
12	Préau patinoire	Parc Paul-Yvon-Lauzon	666 600 \$	Règlement d'emprunt
13	Cage des frappeurs – Terrain de baseball	Parc Paul-Yvon-Lauzon	15 000 \$	Fonds de parc et terrain de jeux
<b>TOTAL</b>			<b>4 461 208 \$</b>	

## ANNÉE 2027

	PROJET D'IMMOBILISATION	DESCRIPTION	COÛT	FINANCEMENT
<b>TRANSPORT</b>				
1	Reconstruction	Montée St-Joseph	360 000 \$	Règlement d'emprunt / Aide à la voirie volet redressement (70%)
2	Amélioration du réseau pluvial phase 2		2 000 000 \$	Selon possibilité de subvention
3	Revitalisation	Chemin Principal	400 000 \$	TECQ 2024-2028
<b>HYGIÈNE DU MILIEU</b>				
2	Distribution d'arbres	Programme pour les commerces du chemin d'Oka	30 000 \$	Budget des opérations
<b>LOISIRS, CULTURE ET TOURISME</b>				
3	Éclairage sentier vers le IGA		30 000 \$	Règlement d'emprunt
4	Aménagement pumptrack		50 000 \$	Subvention PAFIRSPA
<b>TOTAL</b>			<b>2 870 000 \$</b>	

**EN CONSÉQUENCE,**

**IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Karl Trudel**

**ET UNANIMEMENT RÉSOLU** d'adopter le programme des dépenses en immobilisations pour les années 2025-2026-2027 tel que présenté.

Le programme triennal de dépenses en immobilisations est joint au procès-verbal pour en faire partie intégrante.

#### **LEVÉE DE LA SÉANCE**

**Résolution numéro 441-12-2024**

**16.1 LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé,

**EN CONSÉQUENCE,**

**IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Alexandre Dussault**

**ET UNANIMEMENT RÉSOLU** que la présente séance soit levée. Il est 20h27.

---

**Monsieur Benoit Proulx**  
**Maire**

---

**Monsieur Stéphane Giguère**  
**Directeur général**

Je, soussigné Stéphane Giguère, directeur général, certifie par la présente que conformément aux dispositions de l'article 961 du Code Municipal, la Municipalité de Saint-Joseph-du-Lac dispose des crédits suffisants pour défrayer les coûts des dépenses décrétées aux termes des résolutions adoptées lors de la présente séance du conseil municipal.

Le procès-verbal est sujet à l'approbation du conseil lors de leur prochaine séance.

